



Surveillance externe et assistance technique ad hoc aux projets de démonstration SWIM (phase II)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Mécanisme de soutien SWIM et H2020

Avril 2019



LE PROJET DE MÉCANISME DE SOUTIEN SWIM - H2020 (2016-2019)

Le programme SWIM et H2020 SM sont un programme de soutien technique régional, qui couvre les Pays partenaires suivants (PP) : Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, [Syrie], Maroc, Liban, Palestine, Libye et Tunisie. Toutefois, afin d'assurer la cohérence et l'efficacité du financement européen et pour favoriser la coopération régionale, les pays de l'Ouest des Balkans (Albanie, Bosnie-Herzégovine et Monténégro), la Turquie et la Mauritanie seront également éligibles à certaines actions spécifiques. Le programme est financé par l'Instrument européen de voisinage (ENI) Sud/Environnement. Il assure la continuité du soutien régional de l'UE aux pays du PEV Sud, dans les domaines de la gestion de l'eau et de la prévention de la pollution marine. En outre, il apporte une plus-value à d'autres programmes régionaux importants dans des domaines connexes, en particulier le programme SWITCH-Med et ClimaSouth, ainsi qu'à des projets relevant de la programmation bilatérale UE pour lesquels l'eau est un secteur prioritaire pour la coopération européenne. Il complète et fournit des partenariats opérationnels et liens avec les projets labellisés par l'Union pour la Méditerranée, ainsi que des équipements de préparation de projet, en particulier la phase II de MESHIP et la prochaine phase du projet IEVP-SEIS sur les systèmes d'information sur l'environnement. Cependant, son plan de travail sera conforme à la Convention de Barcelone et son Plan d'Action Méditerranée, et viendra les appuyer.

L'objectif global du programme est de contribuer à réduire la pollution marine et à utiliser de façon plus durable des ressources en eau limitées. Les services d'Assistance technique sont regroupés en 6 lots de travaux : WP1. Facilité experts, WP2. Dialogue et partage d'expérience de pair à pair, WP3. Activités de formation, WP4. Communication et visibilité, WP5. Tirer parti des leçons apprises, des bonnes pratiques et des réussites, et WP6. Activités de soutien.



Avertissement :

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu n'engage que le projet SWIM-H2020 SM et ne reflète pas nécessairement le point de vue de l'Union européenne.



RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Les *Projets de surveillance externe et d'assistance technique ad hoc aux projets de démonstration SWIM (phase II)* ont été réalisés de septembre à décembre 2018 dans le but de surveiller et d'évaluer trois projets de démonstration (Demo) en Palestine, liés à de petites stations de traitement des eaux usées. Ils étaient en lien avec la réutilisation des eaux usées traitées dans l'agriculture et visaient à fournir une assistance ponctuelle aux projets de démonstration en termes de renforcement des capacités et d'amélioration de leur visibilité.

L'objectif global des trois projets de démonstration est de contribuer à des pratiques de gestion de l'eau et de l'environnement plus durables en Palestine, en lien direct avec l'objectif de SWIM-H2020 SM de « **contribuer à réduire la pollution marine et à utiliser de façon plus durable des ressources en eau limitées dans les pays du PEV Sud** ».

L'objectif plus particulier des projets de démonstration est d'identifier, de tester et de diffuser des « solutions innovantes » susceptibles d'être mises à l'échelle pour apporter une contribution positive à la gestion durable de l'eau et à la lutte contre la pollution de l'eau générée par les déchets urbains, les eaux usées urbaines et les émissions de l'industrie dans les pays cibles.¹ De ce fait, la reproductibilité pour d'autres pays partenaires avec des conditions semblables à celles de la Palestine fait partie des objectifs des projets DEMO.

Les travaux des projets Demo sont également en lien avec les thèmes SWIM-H2020 SM et plus précisément avec le thème « Options et interventions durables » de SWIM, ainsi qu'avec les thèmes horizontaux de SWIM-H2020 en matière de renforcement des capacités et de mobilisation des parties prenantes, et enfin avec les thèmes transversaux liés aux eaux usées urbaines et à l'adaptation au changement climatique.

Plus précisément, les trois (3) projets de démonstration suivis sont :

1. « Réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation de l'agriculture dans la partie sud de la bande de Gaza », Coordonnateur : OXFAM
2. « Promouvoir le traitement et la réutilisation des eaux usées dans les zones où l'eau est rare au Moyen-Orient et en Afrique du Nord par le développement et la démonstration d'instruments innovants et d'installations à gestion inclusive », mis en œuvre par l'Institut de recherche appliquée (ARIJ) ;
3. « Démonstrations innovantes sur la gestion intégrée durable des eaux usées et la valorisation des eaux usées en Cisjordanie » - Palestine, Coordinateur : Association pour le développement agricole (PARC, Association gazaouie pour le développement agricole)

L'évaluation visait à déterminer dans quelle mesure la mise en œuvre des trois projets Demo avait contribué à l'objectif susmentionné.

¹ CE, « Programme de gestion intégrée de l'eau durable (SWIM) - Projets de démonstration de la phase II - Lignes directrices pour les demandeurs de subventions », Ligne(s) budgétaire(s): BGUE-B2015-21.030102, Référence : EuropeAid/150950/DH/ACT/Multi.



Les conclusions et les recommandations sont structurées selon les **critères d'évaluation** du DAC : pertinence, efficacité, efficience, impact et durabilité. Des **recommandations** précises sont également formulées sur la manière d'améliorer la conception et/ou la mise en œuvre globale des projets Demo afin qu'ils atteignent mieux leurs objectifs (des mesures sont proposées pour renforcer les effets positifs, éliminer/atténuer/compenser les effets indésirables).

Les principaux bénéficiaires du présent rapport sont le Responsable opérationnel de la délégation de l'UE du pays bénéficiaire (Palestine), les partenaires du projet DEMO et d'autres parties prenantes.

La méthodologie mise au point pour réaliser l'évaluation utilisait des méthodes quantitatives et qualitatives en tant qu'instruments complémentaires, en ce qui concerne des questions spécifiques visant à mieux comprendre les trois processus de gestion et de mise en œuvre de projets de démonstrations, ainsi que la participation et les points de vue des parties prenantes.

La recherche documentaire a été réalisée au moyen d'un examen rigoureux des documents stratégiques, des documents de programmation et de la documentation de projets.

L'objectif de la méthode d'évaluation était d'établir des liens clairs entre les entrées-extrants-résultats et les effets tangibles, qui ont ensuite été passés en revue dans l'analyse de la contribution et des impacts. Voilà pourquoi l'évaluation a surtout pris en compte les extrants/résultats ayant des effets directs.

Au cours de la recherche sur le terrain, l'équipe d'évaluation a mené des entretiens avec des représentants des partenaires de mise en œuvre, des bénéficiaires cibles et d'autres parties prenantes. En combinant des données quantitatives et qualitatives et en utilisant différents types de méthodes de recherche, les résultats ont été triangulés, garantissant ainsi une précision et une validité accrues.

Les conclusions, les enseignements tirés et les recommandations tirées du travail de surveillance sont les suivantes :

Conclusions

- L'analyse de la logique d'intervention des trois projets de démonstration et l'analyse documentaire montrent que les projets ont contribué aux objectifs respectifs des documents stratégiques et de programmation.
- L'objectif global du programme de contribuer à réduire la pollution marine et d'utiliser de façon plus durable des ressources en eau limitées a été atteint. En outre, les trois projets de démonstration traitent de la question du renforcement des capacités et de l'engagement des parties prenantes.
- Les activités prévues et réelles des projets correspondent bien, ce qui contribue généralement à atteindre les objectifs des stratégies.
- Tous les projets sont confrontés à des retards et à des difficultés, mais en fin de compte, il semble qu'ils parviendront à les surmonter. Il est important de souligner que ces difficultés pouvaient être attribuées, dans une certaine mesure, à l'appel d'offres proprement dit, mais les éléments suivants ont également été constatés : manque de consultations préalables avec les communautés locales et les autres parties prenantes, sélection du site inadéquate,



budgets sous-estimés, manque de soutien local, manque de provisions de fonctionnement et donc des problèmes de durabilité et de continuité. En complément de ce qui précède, il convient de souligner les éléments suivants :

- Demo 1- Oxfam :
 - Problème de conception dû à la non-réalisation d'une consultation préalable approfondie et d'une analyse des risques préalable lors de la phase de conception initiale. Ainsi, l'emplacement ciblé de l'action a dû être déplacé d'Al Shouka à Al Mawasi en raison des efforts de lobbying exercés contre elle par quatre agriculteurs de grande envergure et influents d'Al Shouka, qui ont complètement rejeté l'utilisation d'EUT pour l'irrigation agricole. Cet incident peut également être perçu comme un symptôme du manque de connaissances de la dynamique locale de la région.
- Demo 2 - ARIJ :
 - Planification non efficace en raison de la non-réalisation d'une analyse de risque préalable lors de la phase de conception. Certaines actions telles que : a) les excavations de déshydratation des boues et les travaux de génie civil, b) la préparation des sols et les travaux de génie civil/mécanique pour l'usine de compost, c) l'exploitation des installations de déshydratation des boues et de compostage, sont mises en œuvre avec un certain décalage par rapport au plan d'action initial du projet, en raison principalement des difficultés inattendues d'achat de parcelles de terrain.
- Demo 3 - PARC :
 - Problème de conception du budget du projet en raison de la non-réalisation de la consultation préalable, et de l'analyse préalable des risques lors de la phase de conception : lorsque le projet a été accepté par l'UE, 20 % du budget du projet ont été établis en tant que contribution financière de la communauté. Ce chiffre semble élevé et difficile à supporter pour la communauté. En outre, aucune étude d'analyse des risques n'ayant été réalisée avant le début du projet, on s'attend à des risques pour le projet lors de la construction de l'unité d'EUT et du réseau de canalisations d'égouts. Ce risque est double : 1 - aucuns fonds disponibles pour raccorder les maisons au réseau d'égouts ; 2 - aucune estimation ou calcul du coût de fonctionnement et du coût des EUT et par conséquent, aucun budget n'a été alloué par quiconque pour les coûts de fonctionnement du projet.
 - Tous les projets de démonstration devraient avoir un impact positif sur les communautés locales après leur mise en œuvre complète, et ils devraient améliorer l'efficacité de la gouvernance des ressources en eau locales.
 - Il n'y a pas de stratégie de retrait progressif documentée pour les projets de démonstration.
 - L'évaluation a identifié plusieurs bonnes pratiques qui méritaient d'être prises en compte pour la programmation future, mais également quelques possibilités d'améliorer/maximiser les résultats des projets en identifiant les risques au préalable et en élaborant un plan d'action détaillé pour faire face aux risques potentiels et améliorer la conception et la mise en œuvre des interventions.



- En ce qui concerne la qualité de l'appel d'offres de subventions, elle est généralement très bonne, même s'il y a encore des progrès à faire. Les objectifs globaux et spécifiques pourraient être davantage reliés aux résultats escomptés.
- Il convient de mettre l'accent sur le changement souhaité et avoir une logique verticale claire. La clarté des objectifs n'est pas seulement une question de formulation. En effet, en ayant des objectifs plus clairs, les activités seraient plus ciblées et permettraient un meilleur suivi et une meilleure évaluation des résultats attendus. En outre, la conception des projets devrait inclure des indicateurs de réalisation clairs et réalistes.

Leçons apprises

- Il existe des possibilités d'amélioration en termes de conception d'interventions plus ciblées tenant compte des besoins des secteurs et des groupes cibles.
- Nous constatons un problème inhérent aux projets : une analyse de risque approfondie devrait être demandée au tout début des projets, si ce n'est lors de la phase de proposition. Dans certains cas, elle pourrait être utile même à un stade ultérieur.
- Les défis techniques ou les innovations dominent le noyau des projets. Il convient de mettre l'accent sur les dispositions pour financer et assurer la durabilité des projets, de manière à favoriser une mise à l'échelle dans des zones présentant des conditions similaires.
- On ne peut garantir à 100 % que les projets seront acceptés par le public, malgré de bonnes relations avec les membres de la communauté et des influenceurs clés. Des efforts cohérents de sensibilisation doivent être déployés dès le tout début du projet, notamment au moyen d'initiatives pédagogiques dans les écoles.
- Outre le point ci-dessus, l'engagement des parties prenantes est essentiel pour que les projets cherchent à servir de modèles aux projets futurs, favorisant ainsi l'adaptabilité et la mise à l'échelle. Par conséquent, l'analyse des parties prenantes est fortement recommandée pour tous les projets.
- Les extrants et produits livrables sont destinés à répondre aux besoins des bénéficiaires. Il est donc important que les bénéficiaires profitent de leur mise en œuvre pour apprendre à mieux faire les choses correctes. À cette fin, les projets pilotes devraient être davantage axés sur la promotion du renforcement des capacités des institutions locales et diffuser les techniques et méthodologies modernes sur les thèmes abordés dans les initiatives, etc. Ce sont des résultats importants qui devraient en fin de compte être demandés à la toute fin des trois projets de démonstration qui sont actuellement en train d'être surveillés.
- Il est cependant trop tôt pour évaluer si les projets sont en mesure d'atteindre les objectifs susmentionnés. Peut-être que certains ou tous échoueront partiellement à fournir certains des résultats qu'ils sont censés obtenir. Toutefois, s'ils parviennent à remplir leur mission, il faudra considérer qu'ils auront réussi.

Enfin, il est intéressant de noter que tous les partenaires de projets de démonstration déclarent qu'il n'existe aucune action concrète qui aurait pu être mise en œuvre différemment, d'une manière meilleure et peut-être plus efficace. En déclarant cela, ils pourraient en fait impliquer que : a) travaillant dans un environnement très complexe, ils n'ont pas commis d'erreur ; b) tous les



ajustements, modifications, changements du contexte des projets étaient dus à des facteurs externes. Donc, pour faire face à cela, à la clôture des projets, il faudrait demander à tous les partenaires d'indiquer en quoi ils auraient rédigé différemment l'appel ayant déterminé la rédaction et la conception de leur plan de travail, lequel a dû être révisé par moments.

Principales recommandations

RECOMMANDATION 1	Améliorer la portée de l'appel d'offres, en mettant davantage l'accent sur des groupes cibles spécifiques et le type d'activités et, le cas échéant, en introduisant une dimension territoriale.
RECOMMANDATION 2	Assurer une plus grande participation du secteur privé a) pour attirer les investissements en capital ; b) pour améliorer l'efficacité technique et de gestion, en promouvant l'idée de faire participer le secteur privé à la gouvernance des projets.
RECOMMANDATION 3	Soutenir la mise en œuvre de projets similaires de plus grande envergure, par le biais de programmes de subventions à grande échelle, incluant également un soutien pour augmenter les opportunités d'emploi.
RECOMMANDATION 4	Effectuer une analyse des risques au début de tous les projets ; surveiller et mettre à jour régulièrement les résultats d'analyse.
RECOMMANDATION 5	Améliorer les mécanismes de planification et de coordination des projets et introduire/renforcer les consultations des partenaires dès la phase de préparation du projet.
RECOMMANDATION 6	Renforcer la pollinisation croisée intersectorielle/entre projets et la complémentarité entre les secteurs/projets.
RECOMMANDATION 7	Inclure un élément « argent contre travail » dans les interventions d'EUT. Cette approche encourage les échanges et crée des avantages économiques secondaires. Cela permet également aux gens de choisir et de mieux contrôler la manière dont ils reconstruiront leur vie, contribuant ainsi à restaurer leur dignité ainsi que leurs moyens de subsistance.
RECOMMANDATION 8	Employer une main-d'œuvre issue des zones d'intervention, renforçant ainsi l'emploi local, stimulant l'économie locale et renforçant l'acceptation des projets par la population
RECOMMANDATION 9	Accroître le sentiment d'appartenance à la communauté des trois projets.
RECOMMANDATION	Impliquer les parties prenantes, insister sur des actions de sensibilisation et

